



Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

Secrétariat technique
Permanent

Imm. Kébé extension
3ème étage
BP 3220, Dakar, Sénégal

Téléphones :

+221.821.60.22
+221.822.47.34
+221.821.80.07

Télécopie :

+221.821.32.26

Courriel :

confemen@orange.sn

Site Internet :

www.confemen.org

BILAN DES ACTIVITES 2006



**BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER 2006
DE LA CONFEMEN**

SOMMAIRE

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER 2006 DE LA CONFEMEN.....	2
BILAN TECHNIQUE 2006.....	7
NOTRE FERME CONVICTION	8
I. CONTRIBUTION A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES EDUCATIVES.....	10
I.1 Assises francophones de la gestion scolaire	10
I.2 52^e session ministérielle de Niamey	11
I.3 Suivi des décisions de la 51^e session ministérielle sur l'évaluation des systèmes éducatifs	12
I.4 Evaluations des systèmes éducatifs des pays membres par le PASEC	12
I.4.1 Restitution et publication du rapport sur le système éducatif du Tchad.....	12
I.4.2 Restitution et publication du rapport sur le système éducatif de la Mauritanie	13
I.4.3 Rapports d'évaluation des systèmes éducatifs du Bénin, du Cameroun et de Madagascar	13
I.4.4 Evaluation du système éducatif de Maurice	13
I.4.5 Evaluation du système éducatif du Gabon	14
I.4.6 Evaluation thématique en Guinée : la formation initiale des maîtres guinéens	14
I.4.7 Evaluations des systèmes éducatifs du Burkina Faso, du Congo et du Sénégal	14
I.5 Evolution de la méthodologie et des instruments du PASEC	15
I.5.1 Documentation des données	15
I.5.2 Mise à jour des instruments & manuel de procédures	16
I.5.3 Rédaction du guide méthodologique	16
I.6 Renforcement des capacités	17
I.6.1 Ateliers régionaux PASEC	17
I.6.2 Missions d'appui et de formation	18
I.6.3 Stages	19
II. PROMOTION DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION	20
II.1 Participation aux réunions régionales et internationales sur les politiques éducatives	20

II.1.1	La troisième session du Haut conseil de la Francophonie (HCF)	20
II.1.2	La deuxième réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	21
II.1.3	La biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)	21
II.1.4	Le Colloque « Villes, savoirs et développement locale de l'AIMF	21
II.1.5	Le Colloque international pour le développement de l'éducation en Afrique	21
II.1.6	La Conférence de la formation professionnelle et technique des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient	22
II.1.7	La Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine	22
II.1.8	Le XI ^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie	23
II.1.9	La Table ronde de la Communauté française de Belgique	23
II.1.10	La session de perfectionnement des membres de Education Internationale	24
II.1.11	Le Forum international sur l'éducation non formelle (FORIENF)	24
II.2	Participation aux colloques scientifiques	24
II.2.1	Participation à l'atelier de formation sur les analyses multi-niveaux du Dr Wilms	24
II.2.2	Participation à la réunion de coordination des institutions et programmes participants au "Partenariat pour l'Evaluation des Acquis Scolaires"	25
III	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT	26
III.1	Avec la Francophonie institutionnelle	26
III.2	Avec les institutions scientifiques en éducation	26
III.3	Avec les organisations internationales	27
III.3.1	Avec la Banque mondiale	27
III.3.2	Avec la Banque islamique de développement	27
III.3.3	Avec l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)	27
III.3.4	Avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)	28
III.3.5	Avec l'Union africaine	28
III.3.6	Avec d'autres organismes ayant pris part aux Assises francophones de la gestion scolaire	28
III.3.7	Avec des Associations et ONG	28
IV	RENFORCEMENT DE LA VISIBILITE DE LA CONFEMEN	29
IV.1	Le développement des outils de communication et de promotion	29
IV.1.1	L'organisation interne du travail au pôle Communication	29
IV.1.2	La promotion de la communication et la production de documents et/ou matériels de promotion	30
IV.1.3	La diffusion des informations sur la CONFEMEN, ses activités et ses programmes	31

IV.2 La notoriété de la CONFEMEN et de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC)	33
IV.3 Audiences et entrevues de la Secrétaire Générale	34
IV.3.1. Les audiences	34
IV.3.2 Les entrevues	38
V. LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	41
V.1 Vers une dynamique interne toujours plus riche	41
V.2 Les acteurs de mise en œuvre du programme	41
V.2.1 Au niveau du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN	41
V.2.2 Au niveau des Etats et gouvernements membres	42
V.2.3 Au niveau des partenaires de la CONFEMEN	42
SIGLES UTILISEES.....	43



BILAN TECHNIQUE 2006

Notre ferme conviction

L'éducation et la formation figurent au premier rang des priorités de la Francophonie. Cette priorité attachée à ces deux secteurs stratégiques a été confirmée lors de la IX^e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage qui s'est tenue à Beyrouth du 18 au 20 octobre 2002.

La décision prise par les Chefs d'Etat et de gouvernement de « promouvoir, en synergie avec les partenaires au développement, des politiques d'éducation pour tous, fondées sur les valeurs d'équité, de solidarité et de tolérance », procède d'une volonté clairement exprimée de conforter le rôle de la Francophonie dans les domaines de l'éducation et de la formation.

C'est dans cette perspective qu'ils ont donné à la CONFEMEN le mandat de conduire à bien, dans les meilleurs délais, la réforme indispensable devant lui permettre de remplir conséquemment ses missions statutaires. Ses missions consistent à :

- **promouvoir et à valoriser le point de vue francophone au sein des instances internationales participant au suivi du Forum de Dakar ;**
- **créer les conditions d'éligibilité de nos systèmes éducatifs aux financements internationaux ;**
- **jouer pleinement son rôle d'orienteur de la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le domaine de l'éducation.**

C'est en vue de se conformer à cette volonté politique exprimée lors du Sommet de Beyrouth que les Ministres de l'Education de la CONFEMEN, réunis à Ouagadougou du 20 au 22 novembre 2002, ont convenu de relancer la CONFEMEN. Assortie d'un **Cadre d'action** et d'un **Plan de relance de la CONFEMEN**, cette décision confirme le rôle privilégié des autorités publiques dans la conception et la maîtrise des politiques d'éducation et de formation.

La mise en œuvre de ce plan de relance a déjà fait l'objet de bilan à mi-parcours lors des réunions de l'intersession à Brazzaville (Congo, du 28 juin au 03 juillet 2005) et de bilan global lors de la 52^e session ministérielle de Niamey (Niger, du 27 mai au 02 juin 2006). Bien que cette mise en œuvre se soit traduite par des actions certes différentes dans leur nature, je reste convaincue que ces actions convergent totalement vers la réalisation des mêmes objectifs.

En tant que Secrétaire Générale de la CONFEMEN, j'ai l'honneur de présenter le bilan d'activités 2006 qui s'avère la concrétisation des trois axes du plan de relance se traduisant par :

- **l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives ;**
- **la dynamique partenariale en éducation ;**
- **le renforcement de la visibilité de la CONFEMEN par la qualité de son expertise.**

En ce qui a trait au premier axe relatif à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives, notre contribution a pris forme par plusieurs activités enrichissantes. Il s'agit notamment des évaluations des systèmes éducatifs conduites par le PASEC, des Assises francophones de la gestion scolaire et de la tenue de la 52^e session ministérielle de Niamey qui ont conduit à l'adoption d'un Cadre d'action en vue de rénover la gestion scolaire.

En ce qui concerne le deuxième axe, en l'occurrence la dynamique partenariale en éducation, nous avons veillé à la promotion du point de vue de la Francophonie lors des nombreuses réunions régionales et internationales sur les Politiques éducatives ainsi que lors des divers colloques scientifiques. Le renforcement du partenariat a également fait partie de nos actions prioritaires. Je remercie à cet effet tous les partenaires qui ont, comme nous, à cœur d'agir en synergie pour l'atteinte de nos objectifs communs.

Enfin, en développant différents outils de communication et de promotion tout en mettant en valeur la qualité de l'expertise de la CONFEMEN, nous nous attelons activement au renforcement de la visibilité de la CONFEMEN.

Notre ferme conviction est d'abord que la CONFEMEN peut être aujourd'hui fière, tant de son patrimoine que de la place qu'elle occupe au sein des instances internationales intervenant en éducation. Notre ferme conviction est ensuite que la relance de la CONFEMEN se concrétise de jour en jour, permettant à la Francophonie de s'affirmer davantage dans ce domaine crucial de l'éducation et de la formation. Notre ferme conviction est enfin que les actions en cours vont davantage contribuer à donner à la CONFEMEN la place et le rang auxquels elle aspire. En toute légitimité.

Mme HIMA Adiza,
Secrétaire Générale de la CONFEMEN

I CONTRIBUTION A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES EDUCATIVES

Le réajustement des stratégies opérationnelles de la relance de la CONFEMEN pour mieux s'acquitter de ses missions, tant sur le plan budgétaire que sur le plan des ressources humaines, nous a permis de disposer aujourd'hui d'un Secrétariat Technique Permanent plus performant et plus dynamique.

Grâce à son expertise, reconnue sur le plan international et qui explique les multiples sollicitations dont elle fait de plus en plus l'objet, la CONFEMEN est aujourd'hui un acteur majeur dans la définition et l'appui à la mise en œuvre de nouvelles stratégies éducatives. La CONFEMEN a su alimenter les discussions de la communauté éducative, notamment sur la gestion des systèmes éducatifs, avec la tenue des Assises francophones de la gestion scolaire dont le fruit des réflexions a nourri les travaux de la 52^e session ministérielle.

Dans le domaine de l'évaluation, l'absence dans la plupart des pays de dispositif technique, institutionnel et politique d'évaluation constitue une contrainte majeure dans l'analyse des politiques éducatives et l'évaluation des acquisitions scolaires. Le travail déjà entrepris et visant à participer aux diagnostics sur l'état et les besoins des systèmes éducatifs a connu une nette progression. Outre les efforts en vue d'accentuer le renforcement des capacités des équipes nationales, la CONFEMEN a été sollicitée pour la réalisation d'études thématiques.

I.1 Assises francophones de la gestion scolaire

Préoccupés par les modes de gestion centralisée des systèmes éducatifs et leurs corollaires sur la qualité des apprentissages, la CONFEMEN et ses partenaires, en l'occurrence l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ont tenu, du 04 au 08 avril 2006 à Antananarivo (Madagascar), les Assises francophones de la gestion scolaire.

Les Assises ont regroupé d'autres acteurs intervenant au plan mondial tels que la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, l'UNESCO, l'ADEA, ainsi que plus de 200 participants provenant des quatre points du globe : Etats et gouvernements membres de la Francophonie, organisations non gouvernementales, associations, syndicats d'enseignants, chefs d'établissements, représentants des collectivités territoriales, médias, etc.

Il s'agissait de réfléchir sur les orientations politiques et les stratégies à privilégier en vue de consacrer un mode de gestion alternatif qui soit plus souple, réactif, participatif et responsable ; un mode qui saura mieux promouvoir et garantir le développement de l'éducation. Cinq thématiques centrales ont guidé les travaux :

- Bonne gouvernance ;
- centralisation/décentralisation ;
- mobilisation des ressources ;
- professionnalisation de la gestion scolaire ;
- gestion des manuels scolaires.

Des exposés de cadrage et des études de cas de plusieurs Etats et gouvernements membres de la Francophonie ont alimenté les débats en plénière et en atelier.

A l'issue des travaux, les participants ont élaboré et adopté un projet de Cadre d'action qui décline la nouvelle vision de la gestion scolaire autour des objectifs suivants :

- promouvoir un leadership engagé et une bonne gouvernance des systèmes éducatifs dédiés à la qualité et aux principes de transparence, de participation et d'équité ;
- perfectionner et rationaliser la gestion scolaire en termes d'efficience et d'efficacité en la focalisant sur l'amélioration des processus et des performances des systèmes éducatifs et sur le renforcement des dynamiques locales au niveau des établissements ;
- renforcer la mobilisation des ressources latentes et leur utilisation selon un rapport coût/efficacité compatible avec leur transformation en résultats scolaires ;
- professionnaliser les personnels de gestion à tous les niveaux grâce à des dispositifs adéquats de recrutement, de formation, de soutien et de reconnaissance.

Ce Cadre d'action a été soumis à l'approbation des Ministres de l'éducation lors de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN.

I.2 52^e session ministérielle de Niamey

Convaincue de l'importance de la **gestion** et de l'**évaluation** des systèmes éducatifs, la CONFEMEN a adopté lors de sa dernière session ministérielle (Niamey, Niger, du 27 mai au 02 juin 2006) un Cadre d'action sur la gestion scolaire. A la suite de l'adoption de ce Cadre d'action, les pays se sont engagés à élaborer des plans d'action pour la mise en œuvre des orientations définies, en cohérence avec leurs programmes décennaux de développement de l'éducation. Outre ces deux thématiques sur lesquelles elle va bientôt produire deux documents de réflexion et d'orientation et dont les projets ont constitué l'objet principal de la réunion des Correspondantes et Correspondants nationaux à Mbodiène (Sénégal, du 13 au 17 novembre 2006), la CONFEMEN a publié en 2006 un ouvrage sur le redoublement intitulé « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? ». Cet ouvrage apporte un éclairage nouveau sur la pratique du redoublement, notamment son impact éventuel sur la qualité de l'éducation, l'offre éducative et les incidences financières de cette mesure.

A la suite de la présentation des travaux du PASEC, plusieurs interrogations et suggestions ont été formulées :

« comment intégrer l'école à sa communauté ; comment impliquer les parents ; comment se concentrer sur la qualité alors que l'accessibilité n'est pas réglée ; l'importance d'une vision globale pour une action locale ; le besoin d'élargir le PASEC notamment en ce qui a trait à la réalité franco-arabe ; le besoin d'effectuer des études thématiques ; la question des salaires des enseignants, particulièrement les contractuels et le souhait que les conclusions du PASEC se traduisent en politiques éducatives, pour ne nommer que celles-ci. Plusieurs participants ont souligné leur satisfaction quant à la qualité des présentations et de leur contenu ».

La 52^e session ministérielle a été marquée également par la présentation du bilan des quatre années du plan de relance de la CONFEMEN. Ce bilan, considéré positif par les participants de la ministérielle, est caractérisé par :

- le renforcement de la place de la CONFEMEN au sein de la Francophonie ;

- le développement de la collaboration avec les autres instances de l'OIF, en particulier le lien étroit avec la Direction de l'éducation et de la formation technique et professionnelle de l'OIF pour une action concertée de la Francophonie dans le domaine de l'éducation ;
- l'ouverture de la CONFEMEN sur un partenariat dynamique et fonctionnel avec de nombreuses institutions internationales, associations et organisations non gouvernementales à travers la participation pertinente aux grandes rencontres internationales ;
- la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives de plusieurs pays à travers les études réalisées par le PASEC, devenu aujourd'hui une fierté pour la CONFEMEN en raison de la reconnaissance internationale dont il jouit.

Toutes ces actions ont permis à la CONFEMEN de se hisser aujourd'hui au rang des institutions respectables et respectées dans le domaine de l'éducation.

I.3 Suivi des décisions de la 51^e session ministérielle sur l'évaluation des systèmes éducatifs

Lors de leur 51^e session ministérielle tenue à Maurice en 2004, les Ministres de la CONFEMEN s'étaient penchés sur la question de l'évaluation des systèmes éducatifs. Ils ont fait le constat de l'absence d'une culture d'évaluation dans les Etats et gouvernements membres. En vue d'y remédier, ils ont donné mandat au STP de mettre en place un comité *ad hoc* chargé de faire une proposition de cadre d'action pour la mise en place de dispositifs d'évaluation des systèmes éducatifs dans les pays membres, en collaboration avec l'OIF. Les résultats des travaux de ce comité *ad hoc* ont été examinés lors des réunions du Bureau de Brazzaville (Congo) en 2005 et du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux du Bureau de Mbodiène (Sénégal) en 2006. Les recommandations ressorties de ces deux rencontres ont été officiellement transmises à l'OIF qui les a intégrées dans sa programmation 2006-2009.

L'objectif général de ce projet vise à permettre aux pays d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de leurs politiques éducatives et les conséquences sur les acquis des élèves, afin de pouvoir prendre à chaque niveau les décisions d'amélioration qui s'imposent, de contribuer à un pilotage par les résultats de leur système éducatif et d'entrer progressivement dans une culture de redevabilité.

I.4 Evaluations des systèmes éducatifs des pays membres par le PASEC

I.4.1 Restitution et publication du rapport sur le système éducatif du Tchad

Les résultats ont été restitués du 26 au 27 janvier 2006 en présence de son excellence Monsieur le Ministre Délégué chargé de l'Education de Base et du Secondaire (MDCEBS). Sa présence a permis de recentrer le débat autour des recommandations et non plus sur les questions d'échantillonnage. L'étude montre que le niveau d'acquisition des élèves tchadiens est faible comparativement aux autres pays étudiés par le PASEC. En effet, les écoliers du Tchad devancent tout juste ceux de la Mauritanie avec 43/100 en français et 42/100 en mathématiques en 2^e année et respectivement 29/100 et 33/100 en 5^e année. Suite à la présentation des facteurs favorisant les acquisitions scolaires, des recommandations ont été formulées sur le redoublement, les manuels scolaires, le recrutement et la formation des enseignants et la gestion scolaire. Des problèmes techniques n'ont pas permis la diffusion du rapport sur Internet.

I.4.2 Restitution et publication du rapport sur le système éducatif de la Mauritanie

La restitution du rapport sur le système éducatif de la Mauritanie a eu lieu du 23 au 24 février 2006. Les principaux responsables du système éducatif mauritanien étaient présents ainsi que des représentants des partenaires au développement et les presses nationale et internationale (RFI), qui ont assuré une diffusion importante des résultats.

Déjà pointé par des études antérieures menées au niveau national, le rapport confirme le faible niveau des acquisitions scolaires en Mauritanie pour les deux niveaux et toutes les matières. Lors de cette première restitution publique des résultats d'une évaluation réalisée par le PASEC, des recommandations ont été formulées sur la formation des enseignants, la gestion au niveau local, l'organisation en classes multigrades, la gestion du temps scolaire, l'efficacité interne, les manuels scolaires et les outils didactiques.

La restitution a permis de donner plus de visibilité aux travaux effectués par la cellule nationale d'évaluation. Des évaluations nationales seront produites tous les ans désormais. Une étude sur la formation des enseignants a été commandée à la cellule nationale par le Ministre, suite aux résultats du PASEC.

I.4.3 Rapports d'évaluation des systèmes éducatifs du Bénin, du Cameroun et de Madagascar

Des notes de synthèse ont été produites pour la session ministérielle et remises soit au Correspondant national, soit directement à la Ministre (Bénin). Les parties I à IV des différents rapports ont été produites et les équipes nationales ont pu bénéficier de formations à Dakar et échanger régulièrement avec les conseillers techniques sur les résultats. Au 31 décembre 2006, la plupart des modèles d'analyse ont été produits, les parties V et VI seront rédigées pour la fin février 2007 et le rapport soumis à l'appréciation du Comité scientifique (CS).

La participation des conseillers techniques à de nombreuses activités (missions, organisation d'ateliers régionaux, rédaction du guide méthodologique, participation aux Assises francophones sur la gestion scolaire, à la 52 session ministérielle, au Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux) et les changements de personnel n'ont pas permis de réaliser ces rapports dans les délais prévus.

Pour le Cameroun, où deux sous-systèmes sont évalués, une ancienne conseillère technique a bénéficié d'un contrat de service de deux mois, sur financement extérieur, pour continuer à avancer sur le dossier.

I.4.4 Evaluation du système éducatif de Maurice

Une mission d'appui à la première phase d'enquête a eu lieu en février 2006¹. Cette mission a permis d'établir le plan de sondage, d'asseoir l'organisation logistique et de former les administrateurs. Etant donné la petite taille du pays et les faibles coûts de transport des administrateurs, un nombre important d'écoles a pu être intégré dans l'échantillon : 225 sur les 300 que compte le pays. Les administrateurs de tests ont été recrutés parmi les enseignants stagiaires en formation initiale et la réalisation de l'enquête a compté pour un module dans leur cursus, sur proposition du directeur de l'école normale.

Etant donné les compétences et l'expérience acquise par les membres de l'équipe nationale, grâce à leur participation aux enquêtes SACMEQ, les conseillers techniques et les membres

¹ L'Ile Maurice étant située dans l'hémisphère Sud, l'année scolaire commence en janvier et se termine en novembre.

de l'équipe nationale PASEC ont décidé, d'un commun accord, de supprimer la mission d'appui à la deuxième phase d'enquête. Cette phase a pu néanmoins se dérouler sans encombre et l'équipe nationale a pu, sur proposition des conseillers techniques, collecter des informations complémentaires sur l'absentéisme des enseignants et des élèves, à partir des registres des écoles. Des analyses sur la distribution des scores ont été entreprises lors de l'atelier PASEC de Dakar du 11 novembre au 8 décembre 2006. La saisie des questionnaires maîtres et directeurs post test devrait être achevée début 2007.

I.4.5 Evaluation du système éducatif du Gabon

Suite au retard dans la transmission du rapport d'exécution de la première tranche financière, la deuxième phase d'enquête ne s'est déroulée que tardivement. De ce fait, un nombre important d'écoles et d'élèves n'ont pas pu être enquêtés au post test. Le taux de déperdition est très important : 20% en 2^e année et 24% en 5^e année. Près de 75% des pertes d'élèves sont dues à des absences. Les données ont été remises au STP en novembre 2006.

I.4.6 Evaluation thématique en Guinée : la formation initiale des maîtres guinéens

Après de nombreux échanges avec le Comité scientifique du PASEC, le rapport a été validé et finalisé en novembre 2006. La présentation du rapport a été améliorée (graphisme, couleurs, etc.) au regard des éditions des rapports précédents, afin d'en améliorer la lisibilité. L'équipe nationale a fait part de sa satisfaction quant à la forme et au contenu du rapport, ainsi que l'ancien Ministre par le biais d'une lettre adressée à la Secrétaire Générale de la CONFEMEN. Le rapport a pu être remis aux autorités ainsi qu'à la Banque mondiale. Il contient des annexes très détaillées sur CD-ROM, ce qui facilitera l'utilisation des données pour des analyses secondaires.

Le rapport ne fait pas ressortir des effets très nets de la formation des enseignants sur les acquisitions scolaires des élèves. Différents documents et études nationales pointent des défaillances dans le recrutement et la sélection des candidats entrant en formation. Les problèmes de versement des salaires ont été à l'origine de mouvements sociaux et ont fait baisser le nombre de candidats à la fonction, qui couvre à peine les besoins. En dehors de la formation, les questions de motivation et de sélection des enseignants sont donc des défis majeurs pour le système éducatif guinéen.

Une brève présentation des résultats a été faite lors de la revue sectorielle, et des recommandations ont été intégrées à l'aide mémoire *Partenaires Techniques et Financiers–Gouvernement*, au sujet du recrutement des enseignants et de l'établissement d'un plan de carrière pour les contractuels. La mission a été aussi l'occasion de recueillir un nombre important de documents sur le secteur de l'éducation et de valider avec l'équipe nationale le texte de la brochure de vulgarisation des résultats. Des analyses complémentaires ont été menées avec l'équipe lors de l'atelier PASEC de Dakar (novembre 2006) pour préparer la mission de restitution « grandeur nature » des résultats fin janvier 2007 et alimenter le no 10 de CONFEMEN infos, dont la publication est prévue pour février 2007. Un nombre important d'exemplaires du rapport a été produit pour diffusion dans le pays avant la restitution.

I.4.7 Evaluations des systèmes éducatifs du Burkina Faso, du Congo et du Sénégal

Les opérations d'évaluation ont commencé dans ces trois pays et concernent 180 écoles suite à l'engagement des Ministres d'ajouter une contribution financière de l'ordre de 7 millions de Fcfa. Le montant de la contribution du Ministère aux opérations d'évaluation inscrit dans la convention est ainsi d'environ 10 millions de Fcfa.

L'intégration de l'équipe nationale PASEC dans une équipe d'évaluation permanente au sein du Ministère, le maintien de la qualité des évaluations menées et la prise en compte de l'hétérogénéité au sein des équipes nationales nécessitent de respecter quatre étapes séquentielles au cours de chaque évaluation. Les phases retenues sont la réalisation d'un manuel de procédure, l'identification des compétences nécessaires à sa mise en œuvre, la définition des objectifs et des obligations de chaque composante dans la réalisation des tâches et enfin le suivi de l'implication et de l'intégration de l'équipe dans les structures.

La restitution des rapports de la Mauritanie et du Tchad a montré que la diffusion de la culture de l'évaluation est un élément indispensable dans l'élimination des divergences entre les résultats d'une étude PASEC et les représentations locales des enjeux qu'ils soulèvent.

L'analyse diagnostique menée au Bénin confirme la nécessité d'associer les membres du CS plus tôt dans le processus analytique. Par ailleurs, au Cameroun les spécificités linguistiques doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats ; à ce titre, le recours aux techniques d'échelle de groupement des élèves est fortement conseillé.

L'ensemble des évaluations nous amène à réfléchir sur le renforcement des procédures. Deux axes de réflexion sont ainsi avancés : le développement à la fois d'une « méthodologie affirmée et reconnue » et de l'approche en terme de « valeur ajoutée » du PASEC.

La CONFEMEN entend poursuivre et développer son travail d'évaluation à la demande et en étroite collaboration avec les pays bénéficiaires. Des évaluations sont d'ailleurs actuellement en cours dans huit pays du Sud, avec des niveaux d'avancement variables. Ces activités combinées visent à favoriser le développement de réseaux régionaux d'expertise, d'expérience et d'outils tel que souhaité dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

I.5 Evolution de la méthodologie et des instruments du PASEC

Le CS propose une réflexion autour de l'évolution des instruments sous forme d'ateliers de travail ainsi que des rencontres autour des analyses réalisées sur les données PASEC. De plus, la collaboration des équipes nationales et des acteurs de l'école afin d'associer les approches locales dans la culture de l'évaluation est fortement recommandée.

L'élaboration du guide méthodologique et son articulation avec le manuel de procédure ont été précisées. Le contrôle de la qualité des procédures nécessite d'entreprendre une réflexion sur les adaptations à envisager dans les contrats qui lient le PASEC et les équipes nationales.

Une notice doit également être transmise aux équipes candidates afin de déterminer les projets à retenir lors de la prochaine session ministérielle.

Un échéancier des opérations engagées et prévues coïncidant avec le potentiel d'action du STP et la disponibilité des membres du CS a été discuté et adopté.

La restitution des travaux du CS de 2006 est l'occasion pour Madame la Secrétaire Générale de reprendre quelques uns des enjeux abordés. Plus précisément, les partenariats, l'alignement de la méthodologie sur les standards internationaux et les rapports entre le PASEC et les décideurs font l'objet d'une attention particulière.

I.5.1 Documentation des données

Suite à des recommandations du CS, les données pour la Guinée, la Mauritanie et le Tchad, ont été documentées (variables, modalités, taux de réponse, méthodes d'imputation,

construction des variables). Deux contractuels ont été recrutés à cet effet pour une période de trois mois. Une base de données internationale PASEC a aussi été constituée et le travail se poursuit pour le Bénin, Madagascar et le Cameroun. Une nomenclature commune de variables a aussi été définie pour toutes les évaluations à venir.

I.5.2 Mise à jour des instruments & manuel de procédures

Suite à des commentaires des équipes nationales du Congo, du Sénégal et du Burkina Faso, les questionnaires élèves et maîtres pré test ont été remaniés pour mieux isoler les cas de non réponse et pour mieux organiser les questions au sein du questionnaire. La mise en page a été améliorée et une fiche de suivi des élèves, incluant la collecte d'information sur l'absentéisme, a été introduite à titre expérimental.

Le cahier administrateur de tests a été considérablement enrichi et développé. Un manuel de procédures exhaustif a été réalisé et remis aux équipes nationales du Congo, du Sénégal et du Burkina Faso, afin de les rendre plus autonomes. Le manuel contient un cahier des charges STP–équipes nationales et un chronogramme détaillé, qui ont été annexés à la convention.

I.5.3 Rédaction du guide méthodologique

Le plan du guide méthodologique a été validé par le CS et la rédaction des parties non couvertes par des notes a commencé (introduction, instruments et tests, principes généraux de l'échantillonnage).

Guide méthodologique :	% Réalisé
Introduction	100%
I Instruments et tests	75%
II Echantillonnage	50%
III Traitement des données	75%
IV Analyse des données	25%
V Communication des résultats scientifiques	25%
VI Bibliographie	25%

Des propositions détaillées ont été faites au CS pour le recrutement d'experts extérieurs venant en appui à la rédaction du guide méthodologique mais ces experts n'ont pas été recrutés. Pour les tests, le projet IEA² 2007 devrait permettre d'approfondir les connaissances des conseillers techniques sur ces aspects et de recruter un expert pour enrichir la partie du guide méthodologique qui leur est consacrée. S'agissant de l'analyse, les conseillers techniques ressentent le besoin d'améliorer les modèles économétriques utilisés jusqu'à présent avant d'entreprendre la documentation des procédures d'analyse dans le guide méthodologique.

S'agissant de la méthode de travail, le CS recommande aux conseillers techniques de s'isoler pour avancer dans la rédaction du guide méthodologique, quitte à s'adjoindre les services d'experts extérieurs sur une courte période. La réunion du CS du PASEC, prévue en septembre 2007, devrait permettre d'amender les parties déjà rédigées.

La réunion annuelle du CS s'est tenue du 6 au 10 mars 2006. Voici une synthèse des discussions, par ailleurs inscrites dans le procès verbal transmis aux Correspondantes et Correspondants nationaux.

² Voir « Renforcement du partenariat ».

Pour optimiser le déroulement des ateliers de formation, le CS propose la création de groupes de niveaux via la réalisation de bilans de compétences des équipes nationales, afin de mieux cerner la demande de formation pour les ateliers futurs. Le renforcement des acquisitions des techniques d'analyses au sein de chaque équipe nationale devrait contribuer à assurer la diffusion de la culture de l'évaluation au plus grand nombre.

La proposition présentée par le Secrétariat Technique Permanent pour le recrutement des conseillers techniques (CT) est adoptée (annexe 3). La grille d'évaluation élaborée par les CT en fonction du profil souhaité accompagnera les candidatures soumises au CS.

L'efficacité de la validation des rapports nécessite d'anticiper la participation du CS au cours du processus. Chaque évaluation sera suivie par deux membres référents du CS jusqu'à la production du rapport final qui sera validé par tous les membres.

Des notes méthodologiques (Alpha de Cronbach et points bisérialux, tests de moyennes) viennent s'ajouter à la documentation. Monsieur Houngbedji continue ses recherches sur l'échantillonnage. Des éléments de réflexion ont aussi été produits sur la modélisation économétrique par Monsieur Ananian.

I.6 Renforcement des capacités

I.6.1 Ateliers régionaux PASEC

Grâce au soutien financier de l'IEA (Association internationale de l'évaluation des acquis scolaires), deux ateliers régionaux de formation ont été organisés en décembre 2006, rassemblant, dans deux pays, l'intégralité des membres des équipes PASEC. A Dakar, étaient présents des participants de la Guinée, de la Guinée Bissau, de Madagascar, de Maurice, de Mauritanie et du Sénégal³ ; au Bénin, des représentants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo du Bénin. Un troisième atelier régional, sur le même thème, aura lieu début mars 2007 au Cameroun.

Ces ateliers, d'une durée de deux semaines, ont permis :

- Aux conseillers techniques PASEC, de s'entretenir avec les participants au sujet du bilan et des perspectives du programme PASEC ;
- De mener des entretiens bilatéraux ;
- A chaque pays, de présenter ses activités d'évaluation des acquis scolaires ;
- Aux participants, de se former aux techniques d'analyse ;
- Aux participants, de produire un document d'analyse de leurs données nationales ;
- Au STP, de présenter le plan de communication du PASEC ;
- Aux participants, de faire des recommandations sur le programme.

La Coopération Sud-Sud a été favorisée lors de ces ateliers, qui ont bénéficié d'appréciations très favorables de la part des participants. Néanmoins, si ces ateliers ont nettement contribué au renforcement des capacités, ils ont monopolisé les conseillers techniques environ deux mois à temps plein (rédaction des supports, organisation logistique, encadrement de la formation), ce qui a ralenti la rédaction des rapports en cours.

³ On notera l'absence du Mali, qui a été invité.

I.6.2 Missions d'appui et de formation

Le tableau récapitulatif ci-joint donne l'information sur les missions effectuées par les conseillers techniques du PASEC en dehors de Dakar et la réception des équipes nationales à Dakar pour les formations, considérées comme des missions. Si l'on ajoute les délais de route et le temps passé à la préparation et au suivi de ces missions, celles-ci consomment environ 20% du temps/personne annuel. Il semble nécessaire de favoriser la réalisation de certaines missions par des membres des équipes nationales, dans la perspective d'une coopération Sud-Sud.

Tableau des missions

Dates	Pays	Objectifs	Conseillers techniques
16 au 20 janvier 2006	Dakar	Formation à Dakar d'un membre de l'équipe nationale guinéenne à l'analyse des données	El Hadji Ngom
23 au 27 janvier 2006	Tchad	Appui à la restitution	Pierre Varly
6 au 10 février 2006	Maurice	Appui à la préparation de la 1 ^{ère} phase d'enquête	Pierre Varly
20 au 24 février 2006	Mauritanie	Appui à la restitution	Pierre Varly
15 au 19 mai 2006	Bénin	Formation de l'équipe nationale à l'analyse des données	Voahanguy Rahelimanantsoa
13 au 24 mars 2006	Dakar	Formation à Dakar de membres des équipes nationales (Bénin 1, Cameroun 3, Madagascar 3) à l'analyse des données	Kenneth Hougbedji & Sévane Ananian
27 au 31 mars 2006	Gabon	Participation à la biennale de l'ADEA	Kenneth Hougbedji
1 au 8 avril 2006	Madagascar	Assises francophones de la gestion scolaire	Pierre Varly & Voahanguy Rahelimanantsoa
27 mai au 2 juin 2006	Niamey	52 ^e session ministérielle	Pierre Varly & Voahanguy Rahelimanantsoa & Lucie Grillet & Sévane Ananian
29 mai au 4 juin 2006	France	Formation à l'analyse multiniveaux	Kenneth Hougbedji
10 au 24 juin 2006	Burkina Faso	Mission d'identification	Lucie Grillet & Voahanguy Rahelimanantsoa
12 au 24 juin 2006	Congo	Mission d'identification	Kenneth Hougbedji & Pierre Varly
2 au 8 juillet 2006	Espagne	Participation au XXII ^e congrès de la CESE	Lucie Grillet
9 au 12 octobre 2006	France	Participation à l'assemblée générale de l'IEA	Pierre Varly
28 octobre au 4 novembre 2006	Burkina Faso	Appui à la préparation de la 1 ^{ère} phase d'enquête	Lucie Grillet

27 octobre au 6 novembre 2006	Congo	Appui à la préparation de la 1 ^{ère} phase d'enquête	Kenneth Hounbedji
13 au 17 novembre 2006	Mbodiène, Sénégal	Participation au Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux	Pierre Varly & Voahanguy Rahelimanantsoa
21 au 25 novembre 2006	Guinée	Participation à la revue sectorielle	El Hadji Ngom
24 novembre au 8 décembre 2006	Bénin	Atelier PASEC	Kenneth Hounbedji & Lucie Grillet
24 novembre au 8 décembre 2006	Dakar	Atelier PASEC	Pierre Varly & Voahanguy Rahelimanantsoa
11 au 15 décembre 2006	Dakar	Formation de trois membres de l'équipe nationale de Madagascar à l'analyse des données	Kenneth Hounbedji

I.6.3 Stages

Messieurs Kodjovi AMAVI et Ankouvi NAYO, étudiants de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée, ont été accueillis au STP de mars à juin 2006 pour réaliser un stage sur la théorie de réponse aux items. Ce stage a permis d'enrichir la connaissance du PASEC sur des techniques utilisées par d'autres programmes internationaux, pour l'analyse et la mise à l'échelle des réponses aux items. Le rapport de stage a été vivement apprécié par les membres du CS du PASEC, pour qui il constitue une ouverture vers des techniques sophistiquées d'analyse des résultats du PASEC.

II. PROMOTION DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Les actions menées en 2006 ont ainsi contribué à accroître de manière sensible la notoriété de la CONFEMEN, confirmant ainsi les options prises en 2003-2004 et unanimement saluées, tant au sein de la Francophonie que dans les instances internationales. La participation de la CONFEMEN aux grandes concertations sur l'éducation dont elle a été dans bien des cas, soit le maître d'œuvre, soit un co-organisateur, a été particulièrement remarquée dans la réflexion sur la définition et l'appui à la mise en œuvre de nouvelles stratégies éducatives. C'est le cas notamment des Assises francophones de la gestion scolaire (Antananarivo, du 04 au 08 avril 2006) dont le fruit des réflexions a nourri les travaux de la 52^e session ministérielle de Niamey ; ou encore récemment de la session de formation des gestionnaires intégrée au fonctionnement du système éducatif à Tunis (Tunisie, du 04 au 16 décembre 2006) en partenariat avec l'OIF, l'Université Senghor et l'AFIDES.

II.1 Participation aux réunions régionales et internationales sur les politiques éducatives

En vue de promouvoir davantage le point de vue francophone dans les instances internationales impliquées dans le suivi du Forum de Dakar, la CONFEMEN s'est appliquée à renforcer les acquis enregistrés en 2003-2004, en prenant activement part aux grandes rencontres internationales sur l'éducation. Elle a notamment participé à :

II.1.1 La troisième session du Haut conseil de la Francophonie (HCF)

A la troisième session du Haut Conseil de la Francophonie (HCF) tenue en janvier 2006 dans le cadre de la préparation du XI^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, Mme HIMA est intervenue à deux niveaux :

- Au niveau de la séance portant sur « partenariat entre langue française et langues locales » où elle a activement pris part aux débats;
- Au niveau de la deuxième séance portant sur « La Francophonie doit-elle limiter son action à l'espace francophone ? » où elle a présenté « La Francophonie et la coopération en éducation ».

Dans sa communication, Mme HIMA a d'abord évoqué l'engagement des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage ; engagement relatif à la priorité attachée à la promotion et au soutien de l'éducation et de la formation au sein de la Francophonie. Elle a ensuite rappelé les défis de la scolarisation primaire universelle et la gouvernance des systèmes éducatifs. Enfin, elle a précisé que conformément à une étude comparative des besoins langagiers et des centres d'intérêt en français et en langues nationales chez les élèves de l'école primaire menée par la CONFEMEN en 1991, il faudra privilégier une approche curriculaire qui prenne en compte la globalité de l'acte éducatif, ainsi que la scolarisation en langues nationales, surtout durant les premières années. Cela est nécessaire, tant pour améliorer l'accès à l'école que pour la promotion des langues nationales et du français.

Lors des débats portant sur la deuxième séance, Mme HIMA a souligné que « si la Francophonie n'est pas une institution de financement, elle a par contre les capacités d'assurer à ces membres l'encadrement nécessaire à une mobilisation conséquente des ressources extérieures (opérer les meilleurs choix, défendre leurs positions, faire valoir leurs

avantages comparatifs), à l'élargissement des réseaux et des contacts de négociateurs, à élaborer de manuels de procédure en français et de guides de bonne pratique, à renforcer la capacité d'absorption de l'aide ».

II.1.2 La deuxième réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

A la deuxième réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), du 21 au 22 mars 2006 à Antananarivo (Madagascar), Mme HIMA a pris part aux travaux de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles s'inscrivant dans le cadre de la préparation du Sommet de Bucarest. Mme HIMA a notamment présenté les Assises francophones de la gestion scolaire et a répondu aux questions des participants. Dans sa communication intitulée « Contribution de la CONFEMEN, vers une nouvelle gestion des systèmes éducatifs », Mme HIMA a décliné les éléments de justification de la tenue de ces Assises, ses objectifs, les domaines de réflexion et d'analyse, ainsi que des propositions de principes de bonne gouvernance et de pistes de solutions possibles.

A l'issue de cette APF, Mme HIMA a reçu le 13 avril 2006 une lettre de Monsieur Ego Perron, Président du Conseil régional, lui exprimant, au nom de tous les membres de la commission, leur vive reconnaissance pour sa contribution.

« Les parlementaires de notre commission ont beaucoup apprécié, dit-il, votre expertise personnelle sur l'éducation qui leur permettra d'élaborer par la suite des recommandations au Sommet de la Francophonie ».

II.1.3 La biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

A la Biennale de l'ADEA sur la qualité de l'éducation à Libreville (Gabon), du 27 au 31 mars 2006, la CONFEMEN a été représentée par Monsieur Kenneth HOUNGBEDJI, conseiller technique du PASEC.

Monsieur HOUNGBEDJI a profité de l'opportunité de cette grande rencontre des différents acteurs de l'éducation pour faire de la communication événementielle de quoi ? Il a notamment tenu un stand d'information sur la CONFEMEN et a donné aux visiteurs les informations essentielles sur les différentes réalisations de l'institution.

II.1.4 Le Colloque « Villes, savoirs et développement locale de l'AIMF

Au Colloque « Villes, savoirs et développement local » organisé par l'Association internationale des maires francophones (AIMF) à Montréal (Canada), du 24 au 26 avril 2006, Mme HIMA a activement pris part aux débats dans le cadre de l'atelier n° 2 portant sur « les concertations possibles entre l'école, la communauté locale et les autres centres d'apprentissage informel en milieu urbain (bibliothèques, musées, médias, centres communautaires, sportifs et de loisirs, etc.). Au niveau des rencontres thématiques, Mme HIMA a participé aux échanges et réflexions sur le thème du « carrefour de lutte au décrochage scolaire ». Lors de la cérémonie de clôture, Mme HIMA a mis l'accent sur le rôle des collectivités territoriales dans le développement de l'éducation dans le cadre d'une gestion décentralisée.

II.1.5 Le Colloque international pour le développement de l'éducation en Afrique

Au Colloque international pour le développement de l'éducation en Afrique à Montréal (Canada), en avril 2006, sur « Education et développement économique de l'Afrique : Mieux comprendre l'apport de l'éducation et son impact sur le développement économique de

l'Afrique », organisé par le Conseil canadien pour l'Afrique, Mme HIMA a présenté « Une éducation de qualité : la pertinence des offres éducatives ».

Après avoir dégagé l'état de l'éducation en Afrique, Mme HIMA a expliqué les six conditions que la CONFEMEN a définies comme prioritaires pour une pertinence des apprentissages. Ce sont :

- la refondation des curricula de l'éducation de base ;
- la révision des filières et des programmes de formation professionnelle et technique ;
- la réduction des redoublements ;
- la mise à disposition de livres ;
- la scolarisation en langues nationales ;
- la valorisation du métier d'enseignant.

Elle a conclu en précisant que des mesures de soutien sont néanmoins nécessaires pour enregistrer des résultats tangibles. Ce sont :

- l'engagement politique ;
- le développement des partenariats ;
- l'adoption d'une approche intégrée qui arrime la refondation éducative à la restructuration socio-économique ;
- le renforcement du financement et l'utilisation efficace des ressources.

II.1.6 La Conférence de la formation professionnelle et technique des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient

A la Conférence de la formation professionnelle et technique des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient à Rabat (Maroc), du 10 au 11 juillet 2006, la communication de Mme HIMA portait sur le thème « Pour une vision holistique des dispositifs d'éducation et de formation : la place de la formation professionnelle et technique dans les politiques éducatives orientées vers l'insertion et l'emploi ». A l'occasion, elle a fait un plaidoyer afin qu'une telle vision soit adoptée dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Expliquant la vision de la CONFEMEN sur la question, Mme HIMA a indiqué que c'est dans cette logique que les débats de la 47^e session ministérielle tenue à Liège (Belgique), en 1996, ont porté sur la formation professionnelle et technique comme prolongement direct de l'école de base. Elle a précisé que les Assises francophones de la formation professionnelle et technique, tenues à Bamako (Mali), en 1998, sont la première concrétisation de la priorité accordée à la formation professionnelle et technique par les chefs d'Etat et de gouvernement.

II.1.7 La Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine

A la Conférence des ministres de l'éducation de l'Union africaine à Maputo (Mozambique), du 04 au 08 septembre 2006, Mme HIMA a participé activement à la réunion des experts chargés de la finalisation de la Déclaration de Maputo et du Plan décennal de l'éducation en Afrique.

Dans la Déclaration dite de Maputo pour la seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique (2006-2015), les ministres de l'Education des Etats membres de l'Union africaine déclarent avoir examiné et adopté, en prélude au lancement de ladite Décennie, le plan d'action de la seconde Décennie de l'Education.

Le plan d'action en question précise que la deuxième décennie de l'éducation en Afrique a pour « but global de faire sortir l'Afrique du déficit de l'éducation avec lequel le continent a entamé le 21^e siècle, en accordant une attention particulière aux domaines stratégiques du

développement de l'éducation, qui seront étroitement liés à la culture et à tous autres secteurs de développement encouragés par l'Union africaine ».

Quatre domaines d'intervention sont proposés à cet effet :

- les statistiques en matière d'éducation ;
- la réalisation de l'Education pour tous (EPT) avec un accent sur la dimension « qualité » ;
- l'éducation des filles et des femmes ;
- la science, la technologie et les TIC.

II.1.8 Le XI^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie

Au X^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bucarest (Roumanie), du 28 au 29 septembre 2006, Mme HIMA a présenté le bilan des actions entreprises par la CONFEMEN depuis le Cadre d'action de Ouagadougou en novembre 2002. Se disant réjouie de le faire devant une telle tribune, Mme HIMA a fait d'abord un bref rappel de l'objectif principal assigné à la CONFEMEN par les chefs d'Etat et de gouvernement lors des différents Sommets, notamment celui de Beyrouth en 2002. Précisant qu'il s'agit là d'un travail de longue haleine, Mme Hima a fait état des différentes réalisations et des enseignements tirés. Elle a notamment évoqué les Assises francophones de la gestion scolaire et la 52^e session ministérielle de Niamey, les réflexions et orientations définies ces dernières années sur le financement de l'éducation, le rôle de l'évaluation et de la gestion des systèmes éducatifs.

II.1.9 La Table ronde de la Communauté française de Belgique

A la Table ronde organisée par la Délégation de la Communauté française de Belgique auprès de l'Union européenne à Bruxelles (Belgique), le 25 octobre 2006, Mme HIMA a présenté « les compétences de base en Francophonie : de la théorie à la pratique » et « Education/culture : les enjeux du développement ».

Dans sa première communication, Mme HIMA a souligné que pour la CONFEMEN qui a développé des réflexions sur cet aspect hautement important de l'éducation et des apprentissages, que ce soit dans le contexte européen ou africain, les valeurs contenues dans le cadre de référence européen apparaissent comme des finalités et des objectifs recherchés, voire des thèmes à valeur pédagogique. A travers cette combinaison de valeurs que l'on cherche à inculquer à l'apprenant, il s'agit, dit-elle, de parvenir à former un citoyen épanoui, qui sache faire usage de l'esprit critique, plein d'initiative et apte à agir sur son milieu et sur sa société en vue de les transformer de façon qualitative.

Dans sa deuxième communication, Mme HIMA a rappelé que la Francophonie est convaincue que le 21^e siècle sera culturel et que les réponses aux grandes questions que se pose notre époque sont de nature culturelle. C'est pourquoi, dit-elle, la Francophonie estime que *loin d'être marginale ou secondaire, la question des identités culturelles est au fondement d'un monde multipolaire et que la culture est un vecteur du développement et de la paix, et la diversité culturelle comme un substrat des relations internationales et un facteur de cohésion sociale à l'intérieur des Etats.*

Mme HIMA a précisé qu'aucun développement n'est possible dès lors que l'intolérance, avec ses relents de domination de l'autre, de discrimination et de rejet, menace l'humanité jusque dans ses fondements. C'est pourquoi il urge de réorienter les choix éducatifs vers la promotion de valeurs minimales partagées : la société, les règles de vie, les droits et les responsabilités, l'égalité des chances, la compréhension mutuelle, la démocratie et les droits de l'homme, la diversité culturelle, etc.

II.1.10 La session de perfectionnement des membres de Education Internationale

A la session de perfectionnement des membres de Education Internationale au Québec (Canada), du 26 au 27 octobre 2006, portant sur le thème de « Vision d'avenir de l'Education internationale », Mme HIMA a présenté une communication intitulée « L'éducation dans les pays en développement : la pertinence des offres éducatives, cas de l'Afrique ».

Après avoir fait le point sur la situation générale de l'éducation en Afrique subsaharienne francophone, Mme HIMA a indiqué que pour améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages, la CONFEMEN estime qu'il y a six conditions essentielles parmi lesquelles figurent la réforme des curricula et la révision des filières et des programmes de formation professionnelle et technique. Mme HIMA a conclu en expliquant qu'au-delà de la réforme des curricula et de la révision des dispositifs et programmes de formation professionnelle et technique, il faut :

- un engagement politique ferme ;
- le développement d'un partenariat fonctionnel aux niveaux national et international ;
- l'adoption d'une approche intégrée qui arrime la refondation éducative à la reconstruction socio-économique ;
- une affectation des ressources adéquates et une bonne gouvernance des systèmes éducatifs.

II.1.11 Le Forum international sur l'éducation non formelle (FORIENF)

Au Forum international sur l'éducation non formelle (FORIENF) à Niamey (Niger), du 08 au 11 janvier 2007, Mme HIMA a présenté « Le droit à l'éducation en Afrique de l'Ouest ». Dans sa communication, Mme HIMA a d'abord donné un aperçu des textes législatifs qui fondent ce droit avant d'analyser les raisons essentielles qui expliquent que ce droit n'est pas effectif ou même exercé en Afrique de l'Ouest. Elle s'est particulièrement appesantie sur les stratégies proposées par la CONFEMEN en vue d'améliorer l'exercice de ce droit à la fois inaliénable et déterminant pour le bien-être des individus. Deux axes majeurs sont dégagés, à savoir, d'une part, l'expansion d'une éducation de qualité pour tous pour la réalisation de laquelle elle a mis en avant la promotion d'une scolarisation en langues nationales ainsi que la réforme des curricula. D'autre part, la gouvernance des systèmes éducatifs au sujet de laquelle elle a souligné l'existence d'un Cadre d'action adopté par la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN et que les Etats et gouvernements membres se sont engagés à mettre en œuvre.

II 2. Participation aux colloques scientifiques

II.2.1 Participation à l'atelier de formation sur les analyses multi-niveaux du Dr Wilms

Dans le cadre du renforcement des compétences techniques des conseillers techniques et de l'arrimage aux standards internationaux de qualité en terme de méthodologie, le PASEC a participé à un atelier de formation sur les analyses multi-niveaux du Dr Wilms à Paris (France), du 31 mai au 03 juin 2006. L'analyse multi-niveaux est souvent plébiscitée dans le monde de la psychométrie pour sa faculté à hiérarchiser les impacts des facteurs sur les acquis scolaires des élèves. Sans aller à l'encontre de la méthodologie de l'analyse multi variée "cluster" du PASEC, l'analyse multi-niveaux est complémentaire. En renforçant la visibilité scientifique du programme, cet atelier fut une occasion d'approfondir les réflexions sur les sentiers d'amélioration de la méthodologie utilisée dans les activités d'évaluation du PASEC.

II.2.2 Participation à la réunion de coordination des institutions et programmes participants au "Partenariat pour l'Évaluation des Acquis Scolaires"

Une réunion de coordination des institutions et programmes participants au "Partenariat pour l'évaluation des acquis scolaires" a rassemblé, sous l'égide de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (IEA), le PASEC, le SACMEQ, le WAEC et le PREAL. La réunion a abordé les questions de financement du programme, des procédures de décaissement, ainsi que les possibilités d'échanges techniques, de renforcement des capacités et d'utilisation de l'expertise du centre de recherche de l'IEA.

III. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Les sollicitations dont elle fait l'objet, tout comme les échanges et rencontres multilatérales et/ou bilatérales avec des institutions régionales ou internationales (UNESCO/BREDA, BID, Banque mondiale, UNICEF, Union africaine, Union européenne, ADEA, AFIDES, Fondation Paul Gérin-Lajoie, Plan international, Conseil canadien pour l'Afrique, Education internationale, CSFEF, FAPE, etc.) témoignent suffisamment du renforcement de la crédibilité sans cesse croissante de la CONFEMEN. C'est cette crédibilité qui explique et justifie le protocole d'accord signé récemment avec la Banque mondiale par le biais de son Institut pour une collaboration sur des programmes portant sur l'apprentissage et le partage du savoir.

En plus de ces actions visant à lui donner la place et le rang dignes d'une institution de son envergure, la CONFEMEN a poursuivi les initiatives développées en vue de dynamiser davantage sa communication interne et externe.

III.1 Avec la Francophonie institutionnelle

L'intégration de la CONFEMEN dans la nouvelle Charte de la Francophonie renforce son rôle politique dans la Francophonie institutionnelle.

Au delà de cette intégration qui est en soi une reconnaissance de dynamisme et de vitalité retrouvés, la CONFEMEN a véritablement œuvré à une plus grande concertation entre la Direction de l'éducation et de la formation de l'OIF et le Secrétariat Technique Permanent. Cette concertation s'est notamment traduite par une plus grande implication de la CONFEMEN dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la programmation de l'OIF en éducation à travers le comité de suivi OIF/CONFEMEN dont l'édition 2006 s'est tenue concomitamment avec la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau à Mbodiène (Sénégal), du 13 au 17 novembre 2006.

Dans le but de renforcer ce rôle politique, la CONFEMEN a participé à toutes les réunions préparatoires du XI^e Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement organisé par le Haut conseil de la Francophonie, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Association des parlementaires francophones (APF), les OING, en vue de partager avec les autres acteurs de la Francophonie les priorités des Ministres en matière d'éducation et les stratégies qu'ils préconisent pour un développement harmonieux des systèmes éducatifs dans l'espace francophone.

III.2 Avec les institutions scientifiques en éducation

Cette expertise lui a valu une reconnaissance internationale qui lui a permis de tisser un partenariat dynamique avec d'autres institutions spécialisées, notamment l'Institut de la Banque mondiale, le Pôle de Dakar, l'Association internationale de l'évaluation des acquis scolaires (IEA).

Un partenariat avec l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires a été entrepris. Cette association à but non lucratif, créée en 1960, mène des évaluations à vaste échelle (TIMSS, PIRLS) et bénéficie d'une reconnaissance importante sur le plan mondial. La Banque mondiale l'a chargée de piloter un programme visant à renforcer les capacités des programmes régionaux et des structures nationales d'évaluation des acquis scolaires, prévu sur dix ans.

Au titre de ce programme, le PASEC a bénéficié d'une subvention de 150 000 \$ en 2006, qui ont été consacrés à l'organisation d'ateliers régionaux, et devrait bénéficier d'un nouveau financement pour 2007 que le PASEC envisage d'utiliser pour l'analyse des curricula et la constitution d'une banque régionale d'items. Une réunion des différents partenaires (SACMEQ, WAEC, PREAL) a eu lieu en octobre 2006 à Amiens (France), en marge de l'Assemblée générale de l'IEA. Si des partenariats techniques sont souhaités, notamment par le SACMEQ et le PASEC, rien de concret n'a pu être réalisé en ce domaine en 2006.

Le PASEC participe à la mise en place d'une formation à distance sur le pilotage des systèmes éducatifs, en partenariat avec le Pôle de Dakar, l'Institut de la Banque mondiale, la Chaire Unesco de Dakar et l'UCAD, pour laquelle il a commencé à élaborer un module sur la qualité. Le PASEC continue à échanger des données avec le Pôle de Dakar.

Le PASEC a procédé à de nombreux échanges techniques avec des représentants de l'initiative UNESCO/ TISSA en faveur des enseignants.

Le développement des partenariats est fortement encouragé dès lors que ces derniers sont en adéquation avec les travaux du PASEC et sa visibilité.

III.3 Avec les organisations internationales

III.3.1 Avec la Banque mondiale

La Banque mondiale a apporté à la CONFEMEN un appui financier, d'abord dans le cadre des Assises francophones de la gestion scolaire, puis dans le cadre de l'étude en Guinée. A travers l'IEA, elle a appuyé les ateliers régionaux PASEC de Dakar et de Cotonou. Elle a aussi pris part aux Assises et à la 52^e session ministérielle de Niamey où elle a montré sa disponibilité à accompagner les pays qui le souhaitent dans la mise en œuvre du Cadre d'action sur la gestion scolaire. Tout comme la CONFEMEN a participé aux travaux de l'AGEPA de Dakar. En outre, pour formaliser ce partenariat fonctionnel, la CONFEMEN et la Banque mondiale ont signé en septembre 2006 un protocole d'accord pour une collaboration sur des programmes portant sur l'apprentissage et le partage du savoir. Mme Claudine Bourrel, de l'Institut de la Banque mondiale, a fortement participé aux travaux de ces événements majeurs.

III.3.2 Avec la Banque islamique de développement

Outre son appui financier à l'organisation des Assises francophones de la gestion scolaire auxquelles elle a pris part, la Banque islamique de développement (BID) a également participé aux travaux de la 52^e session ministérielle de Niamey. A ces occasions, elle a réitéré son engagement auprès de la Francophonie et des pays francophones pour le développement de l'éducation.

III.3.3 Avec l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)

L'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) : co-organisateur des Assises francophones de la gestion scolaire avec la CONFEMEN et l'OIF, l'AFIDES a activement participé aussi aux travaux de la 52^e session ministérielle de Niamey où elle a d'ailleurs tenu un stand d'exposition sur ses activités et productions. L'AFIDES demeure un partenaire dans le projet de renforcement de capacité des gestionnaires exécuté avec l'OIF et l'Université Senghor.

III.3.4 Avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) dont on peut noter l'appui technique et la participation active aux Assises francophones de la gestion scolaire et à la 52^e session ministérielle à travers la personne de son Secrétaire exécutif, Monsieur Mamadou NDOYE. Pour sa part, la CONFEMEN a pris part, en sa qualité de membre du comité directeur du GTASE, aux travaux de 2006 à Paris (France), représentée par Messieurs André GUYETANT et Christian BELLEVENUE, Correspondants nationaux de la CONFEMEN.

III.3.5 Avec l'Union africaine

Du 04 au 08 septembre 2006, en qualité de membre du groupe des experts de l'Union africaine, Mme HIMA a participé à l'élaboration de la Déclaration de Maputo sur la seconde Décennie de l'Education en Afrique (2006-2015). L'Union africaine, quant à elle, a participé aux Assises francophones de la gestion scolaire (Madagascar, avril 2006). Elle a également invité Mme HIMA à la réunion d'experts sur l'enseignement supérieur.

III.3.6 Avec d'autres organismes ayant pris part aux Assises francophones de la gestion scolaire

D'autres organismes ayant pris part aux Assises francophones de la gestion scolaire telles que l'AFD, l'UNESCO, l'Union européenne, l'OCDE, ont donné leur forte appréciation sur les résultats et l'impact de ces Assises. Ils ont également exprimé leur volonté de s'impliquer auprès des pays lors de la mise en œuvre du Cadre d'action.

III.3.7 Avec des Associations et ONG

Des Associations et ONG tels que la FAPE, le CSFEF, le CIEFFA, les OING francophones, sont devenues des partenaires dans la réflexion et l'action aux côtés de la CONFEMEN.

IV RENFORCEMENT DE LA VISIBILITE DE LA CONFEMEN

Les activités réalisées dans le cadre du programme d'activités 2006 concourent à assurer une plus grande visibilité de la CONFEMEN, en développant sans cesse des stratégies susceptibles de promouvoir une communication dynamique, à l'interne comme à l'extérieur de l'institution. Elles visent aussi à mettre à la disposition des partenaires et des publics l'information sur l'éducation dans les pays membres. Engagée à asseoir une communication plus cohérente et efficace, le STP (dans toutes ses composantes) s'est attelé à cette tâche dans une dynamique de convergence et de complémentarité. Deux axes peuvent être retenus :

- Le développement des outils de communication et de promotion ;
- La notoriété de la CONFEMEN et de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC).

IV.1 Le développement des outils de communication et de promotion

Il comporte trois volets essentiels :

- l'organisation interne du travail au pôle Communication ;
- la promotion de la communication et la production de documents et/ou matériels de promotion ;
- la diffusion des informations sur la CONFEMEN, ses activités et ses programmes.

IV.1.1 L'organisation interne du travail au pôle Communication

La nécessité impérieuse de privilégier le travail d'équipe, gage de meilleures performances et d'une communication rationnelle, mieux structurée et plus efficace, a conduit le Secrétariat Technique Permanent à préconiser la constitution d'un pôle unique ayant pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de communication de la CONFEMEN. C'est ainsi que le pôle Communication est constitué désormais de deux conseillers en communication et d'une assistante.

Afin de mieux coordonner l'exécution des différentes tâches et le suivi des activités du pôle, il a été convenu de tenir réunions hebdomadaires chaque vendredi. Ce qui permet ainsi de faire le point sur l'avancement des dossiers, d'en proposer des éléments de correction et de tracer les perspectives pour la semaine à venir.

La dynamique impulsée par l'institution de cette réunion hebdomadaire s'est traduite par un travail interne plus cohérent, rationnel et particulièrement enrichissant pour les membres du pôle, voire pour la CONFEMEN. La répartition des tâches et des missions, avec notification des échéances, ainsi que le processus d'évaluation par les pairs instauré à l'interne du pôle Communication se sont déjà révélés prometteurs. En attestent les encouragements personnels de la Secrétaire Générale suite au point qui lui a été fait à cet effet (MEMO pour la Secrétaire Générale du vendredi 13 octobre 2006).

Le souci d'améliorer ses performances de travail a motivé le pôle Communication à élaborer un certain nombre d'outils stratégiques. Il s'agit de :

- la base de données médiatiques qui comporte les coordonnées complètes de tous les médias (journaux, radios et TV) des pays membres de la CONFEMEN ;
- la base de données des adresses partenariales de la Secrétaire Générale ;
- la médiathèque qui permettra désormais de lire tout document audio et audiovisuel.

IV.1.2 La promotion de la communication et la production de documents et/ou matériels de promotion

Chargé d'un volet à la fois sensible et stratégique du Plan de relance de la CONFEMEN, le pôle Communication s'est conséquemment impliqué dans l'organisation des événements organisés ou co-organisés par la CONFEMEN et a assuré la publication des rapports et/ou documents produits.

- les Assises francophones de la gestion scolaire, tenues du 04 au 08 avril 2006 à Antananarivo (Madagascar) ;
- la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN, tenue du 27 mai au 02 juin 2006 à Niamey (Niger) ;
- la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN du 13 au 17 novembre 2006 à Mbodiène (Sénégal) ;
- les 11^e ateliers PASEC tenus simultanément à Dakar (Sénégal) et à Cotonou (Bénin) du 27 novembre au 08 décembre 2006.

A l'occasion de chacun de ces événements, le pôle Communication a préalablement élaboré et soumis, à l'appréciation du comité d'organisation mis en place à cet effet, un plan de communication événementielle, comportant en général trois paramètres :

- l'explication du contexte de l'évènement en question ;
- la fixation des priorités de communication ;
- la proposition de stratégies en vue d'atteindre les objectifs définis.

Dans le cadre de la médiatisation de ces différents événements, et conformément aux axes définis dans les plans de communication élaborés à cet effet, le pôle Communication a assuré au cours de l'année 2006 la réalisation et la diffusion de :

- articles de presse ;
- communiqués de presse élaborés en son sein et diffusés dans les médias nationaux et internationaux ;
- interview dont il a supervisé la conduite ;
- publiereportages élaborés en son sein (lors de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN) et/ou commandités (lors des Assises francophones de la gestion scolaire) ;
- affiches portant sur les thématiques débattues lors de grands événements (Assises francophones de la gestion scolaire et 52^e session ministérielle de Niamey) ;
- dépliants synthétisant les différents contours de l'évènement ;
- conférences de presse qu'il a organisées (sur les Assises francophones de la gestion scolaire, sur le document « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? »).

Ces activités procèdent du souci et de la volonté d'informer régulièrement ses membres et partenaires sur les résultats obtenus dans le cadre de ses programmes d'activités et accroître sa visibilité. C'est dans ce cadre qu'un accent particulier a été mis sur la commande de publiereportages et l'organisation de conférences de presse.

En plus de ces résultats, au cours de l'année 2006, le pôle Communication a produit et mis à la disposition des membres et partenaires de la CONFEMEN les actes :

- des Assises francophones de la gestion scolaire ;
- de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN ;
- de la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux membres du Bureau de la CONFEMEN.

Par ailleurs, le pôle Communication a participé au cours de l'année 2006, à la réalisation des éléments suivants :

- l'organisation du concours des dix mots de la Francophonie dont l'objectif est de faire connaître la CONFEMEN dans les milieux scolaires ;
- l'actualisation de l'organigramme du STP ;
- Le CD portant sur les publications de la CONFEMEN ;
- Le CD sur la CONFEMEN et ses programmes ;
- Le catalogue des ouvrages en cours d'actualisation ;
- Les ouvrages sur l'éducation commandés et réceptionnés ;
- Les matériels de promotion qui ont connu à la fois une diversification et/ou une innovation et (tee-shirts, casquettes, stylos, fanions, sacs/CONFEMEN, blocs-notes).

Dans le cadre de la communication interne, le pôle Communication a initié un projet de protocole d'accueil des nouveaux membres du STP. Ce protocole vise à créer un sentiment de fierté et d'appartenance (celui de faire partie de l'équipe du STP) chez les nouveaux venus, à les mettre en confiance et à faciliter leur intégration.

Toujours dans le même but, il a régulièrement mis à jour et transmis aux membres du STP le calendrier 2006 des rencontres internationales sur l'éducation, avec indication de la période, du lieu et des organisateurs de l'évènement.

IV.1.3 La diffusion des informations sur la CONFEMEN, ses activités et ses programmes

Trois numéros de la lettre d'information, *CONFEMEN infos*, ont été publiés en 2006. Le quatrième qui doit en principe sortir en décembre 2006, sera disponible en janvier 2007 pour cause de vacances de fin d'année du personnel.

La volonté d'assurer une meilleure circulation de l'information, voire développer une communication dynamique entre les acteurs clés de l'éducation autour des visions et des démarches de la CONFEMEN, a amené le pôle Communication à initier des actions visant à optimiser la performance de certains outils de communication privilégiés. C'est ainsi que le champ de diffusion de *CONFEMEN infos* a commencé à connaître une extension progressive en privilégiant les institutions.

En outre, le contenu de *CONFEMEN infos* a connu une amélioration avec la publication d'articles de fond portant sur des thématiques de l'heure et la création d'une rubrique intitulée « la Parole aux CN », qui donne la possibilité aux Correspondantes et Correspondants nationaux de se prononcer par rapport à une question d'actualité.

Par ailleurs, dans le souci de mieux partager l'information, le pôle Communication a renforcé le partenariat avec d'autres centres de documentation spécialisés en éducation. Ce projet a abouti aujourd'hui à la mise en place d'un réseau des centres de documentation spécialisés en éducation (RECEDE).

Dans le but de faire parvenir aux destinataires, dans des délais raisonnables, les documents ou matériels de promotion, le pôle Communication a négocié et obtenu de la Grande Poste de Dakar, un accord de partenariat fondé sur l'application de tarifs préférentiels pour tous documents et/ou articles faisant l'objet d'envoi postal.

L'Internet étant une vitrine que la CONFEMEN ne saurait négliger à l'heure actuelle, le pôle Communication a mis en œuvre, conformément aux choix opérés et aux orientations définies par la Secrétaire Générale, le plan d'opérationnalisation du site Web. Dans ce cadre, il a été

procédé à l'actualisation du site en y portant les informations qui n'y figuraient pas encore. La deuxième phase portant sur la refonte totale du site a déjà débuté.

Le pôle Communication a aussi mis à la disposition des membres et des partenaires un CD-ROM et un DVD permettant de mieux connaître la CONFEMEN.

Tout comme il a procédé à l'actualisation du Vade mecum (document de travail destiné aux CN afin de faciliter son intégration rapide dans l'organisation en mettant à sa disposition l'information essentielle sur son rôle et ses missions). Ce projet a été fort bien accueilli par les participants à la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux membres du Bureau, à Mbodiène (Sénégal, novembre 2006).

Il y a lieu d'ajouter à ces résultats la production du calendrier de l'année 2007 et des cartes de vœux qui ont connu cette année une innovation. En portant clairement ses marques, les cartes de vœux 2007 ont contribué à la visibilité de la CONFEMEN.

Dans la perspective d'une plus grande amélioration de sa communication, la CONFEMEN s'est attelée à l'élaboration d'une politique de communication dont les grands axes seront soumis aux instances. En prévision de ce plan de communication, le STP a entamé un processus de rénovation de certains outils tels que le site Web et la lettre d'information, tant dans leur aspect graphique que dans leur contenu.

Le projet vise à leur donner une bien meilleure allure. Il consistera notamment à leur donner une présentation plus agréable et un contenu plus riche. Pour ce faire, il sera procédé dès le début 2007 au développement d'un réseau de correspondants extérieurs (membres du Comité scientifique, membres des équipes nationales d'évaluation, personnalités du monde de l'éducation, etc.) qui alimenteront CONFEMEN infos en articles de réflexion sur des thématiques variées.

A propos du site Web, le processus en cours proposé par le pôle Communication, s'inscrit dans le cadre du projet visant à le refondre complètement afin de proposer aux internautes un design et un contenu plus attrayants et conviviaux.

Dans cette optique de refonte complète du site Web, tel que retenu lors de la réunion de coordination du 23 février 2006, le pôle Communication, a établi un chronogramme précis qui a été amendé et validé par la Secrétaire Générale.

En ce qui concerne les ouvrages, une commande d'une centaine d'ouvrages sélectionnés pour leur intérêt et portant en général sur l'évaluation et la gestion des systèmes éducatifs est en cours.

Il en est de même pour les études de cas relatives à la gestion scolaire dont la commande d'impression est déjà faite.

En plus de la production et de la diffusion de divers documents d'information (documents de réflexion et d'orientation, rapports d'évaluations diagnostiques et thématiques, etc.) à travers maints outils de communication (site web, CONFEMEN infos, autres journaux, CD-ROM, affiche, etc.), la CONFEMEN a entrepris d'intéresser l'ensemble des acteurs de l'éducation à ses programmes, visions et réflexions. C'est ainsi qu'il a été mis sur pied un programme à moyen et long terme visant à élargir le champ de vulgarisation des productions de la CONFEMEN, à travers notamment une identification de nouveaux partenaires potentiels (tous syndicats de l'éducation, associations et ONG intervenant dans le domaine de l'éducation, universitaires du Sud, etc.).

Dans ce travail de communication qui sera affiné et intensifié au cours de l'année 2007, conformément au cadre logique du programme d'activités, le pôle Communication exprime sa gratitude à tous les autres collègues du STP, acteurs dont le précieux concours dans l'atteinte des résultats dont il est fait cas dans le cadre de ce rapport doit être reconnu, affirmé et encouragé.

Le pôle Communication voudrait en particulier saluer la contribution notable de la Secrétaire Générale et de Mlle Cathy NIANG, son Attachée administrative, pour la qualité de leur collaboration et leurs initiatives qui ont incontestablement apporté de la valeur ajoutée à ce qui a été fait durant l'année qui s'achève.

IV.2 La notoriété de la CONFEMEN et de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC)

Ce sont les activités de communication connexes menées dans le cadre du PASEC ou par la Secrétaire Générale.

L'harmonisation visuelle des couvertures de rapports et la cohérence entre les différents supports sont essentielles pour l'identification et le classement des productions du PASEC. Par ailleurs, il convient de s'assurer de l'accessibilité du matériel des enquêtes PASEC.

La mise en valeur des résultats du PASEC s'est poursuivie et accentuée avec la publication et la vulgarisation à grande échelle des derniers résultats enregistrés dans le cadre des évaluations conduites au Tchad, en Mauritanie et en Guinée.

Les rapports et plaquettes PASEC ont vu leur présentation améliorée (couverture et graphiques en couleur, mise en page réalisée par un professionnel pour le rapport Guinée) et ont pu être distribués assez largement lors des différentes réunions organisées par la CONFEMEN (Assises francophones, session ministérielle, Groupe de travail, ateliers PASEC, etc.) ainsi que lors des missions dans les pays ou lorsque des conseillers techniques participent à certaines rencontres (Biennale de l'ADEA, CESE, etc.). Une conférence de presse sur le redoublement a été organisée à Dakar en septembre 2006. Les articles de presse, les débats et reportages radio (notamment de RFI) ont été multipliés au cours de l'année 2006, participant à une meilleure visibilité du programme parmi la population. Les télévisions nationales tchadienne et mauritanienne ont retransmis les restitutions PASEC du Tchad et de la Mauritanie. Les ateliers de formation PASEC ont été bien couverts par les presses béninoise et sénégalaise.

Par contre, la communication vers la communauté scientifique reste à améliorer en quantité et en qualité, par le biais d'Internet. Si l'on note l'amélioration graphique des rapports, brochures et instruments du PASEC au format papier, cette évolution notable doit aller de pair avec la refonte du site Web, prévue pour 2007, et la constitution d'une véritable liste de diffusion des travaux. La documentation des données entreprise par le PASEC doit être prolongée par leur mise à disposition auprès du public, conformément aux objectifs du programme.

Il s'agit notamment de diffuser auprès des CN tous les documents produits par le PASEC et transmettre aux équipes nationales PASEC tous les numéros de CONFEMEN infos.

La communication des conseillers techniques PASEC reste essentiellement constituée de nombreux courriels adressés au Comité scientifique et aux équipes nationales et les échanges avec la communauté scientifique restent peu nombreux. Néanmoins, le PASEC a pu participer à différentes réunions internationales (ADEA, CESE, IEA) et un conseiller

technique a suivi une formation à l'analyse multi niveaux en compagnie de chercheurs. Le budget CONFEMEN 2007 prévoit de faire passer ce type de missions de 2 à 6 par an, ce qui permettra au PASEC de mieux s'intégrer à la communauté scientifique mondiale.

IV.3 Audiences et entrevues de la Secrétaire Générale

IV.3.1. Les audiences

❖ Le 24 avril 2006 à Ottawa

Dans le cadre de sa mission au Canada pour participer au Colloque international sur « Développement économique et Education » organisé du 24 au 28 avril 2006 par le Conseil Canadien pour l'Afrique, la Secrétaire Générale s'est rendue à Ottawa, Québec et Fredericton en vue de rencontrer les autorités des ministères membres de la CONFEMEN.

Le 24 avril 2006 à Ottawa, en compagnie de Madame Chantal de Varennes, Correspondante nationale de la CONFEMEN, la Secrétaire Générale a visité l'école élémentaire *Charlotte Lemieux*, une école francophone dans un milieu à majorité anglophone et qui accueille des enfants provenant de divers milieux socioprofessionnels et d'origines diverses.

Cette école est un symbole de la tolérance dans un contexte multiculturel.

La Secrétaire Générale a été l'invitée d'honneur du déjeuner de travail présidé par Monsieur David Malone, Sous-Ministre adjoint des enjeux mondiaux, au Ministère des affaires étrangères et de la Coopération internationale. Les échanges ont porté sur des questions d'intérêt commun dans le domaine de l'éducation et, plus particulièrement, en francophonie.

Dans l'après-midi, la Secrétaire Générale a eu une séance de travail présidée par Monsieur Philippe Beaulne, Directeur des Affaires de la Francophonie en compagnie de Madame Maryse Hébert, gestionnaire, programme de la Francophonie, Monsieur Maroun Aboufayssal, Agent de développement, Monsieur Adnane Daoudi, Spécialiste en Education, tous de l'ACDI et de Madame Chantal de Varennes, Directrice adjointe au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, correspondante nationale de la CONFEMEN.

La Secrétaire Générale a exprimé à ses interlocuteurs ses remerciements et toute sa reconnaissance au gouvernement du Canada pour tout l'intérêt qu'il porte à la CONFEMEN et l'appui substantiel apporté dans la redynamisation de notre institution.

Les échanges ont porté sur :

- les grandes réalisations de la CONFEMEN, notamment les Assises francophones de la gestion scolaire ;
- la réorganisation du Secrétariat Technique Permanent et l'appui du Canada sur ces deux dossiers importants ;
- la préparation de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN ;
- la préparation du Sommet de Bucarest ;
- les enjeux de l'éducation en francophonie et les chantiers futurs de la CONFEMEN.

❖ Le 27 avril 2006 à Québec

Le 27 avril, la Secrétaire Générale a été l'hôte du Québec. Elle a été accueillie par Madame Johanne Desnoyers, Correspondante nationale du Ministère des Relations Internationales et

Madame Michèle Berthelot du Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports, Correspondante nationale de la CONFEMEN.

La Secrétaire Générale a été reçue par Madame Diane Gagnon, Directrice des Affaires internationales et canadiennes au Ministère de l'Éducation.

L'audience a permis de faire le point sur les résultats des Assises francophones de la gestion scolaire et l'implication du Québec dans la tenue de cet important événement. Ce fut l'occasion d'expliquer l'implication de la CONFEMEN dans la préparation du XI^e Sommet de la Francophonie, le niveau de préparation de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN et la mise à disposition par le gouvernement du Québec d'une Conseillère en politique éducative.

La Secrétaire Générale a poursuivi ses entretiens avec Madame Lucie Marmen, Directrice des organisations internationales en présence de Madame Karen McCarthy, Conseillère. Les échanges ont porté essentiellement sur le programme de stage. Depuis 2003, la CONFEMEN bénéficie de ce programme par la mise à disposition de stagiaires dont l'appui a été essentiel pour notre institution.

La Secrétaire Générale a présenté ses remerciements et sa satisfaction par rapport au travail accompli par les stagiaires qui se sont succédés au Secrétariat Technique Permanent.

La Secrétaire Générale a été l'invitée à déjeuner de Monsieur René Leduc, Directeur Général de la Francophonie et de l'aide internationale, accompagné des principaux collaborateurs du Ministère des Relations internationales et du Ministère de l'Éducation. Les échanges ont porté sur des questions d'intérêt commun, notamment en Francophonie, dans le domaine de l'Éducation et la dynamique partenariale que développe la CONFEMEN pour l'atteinte des objectifs de l'Éducation pour tous.

Dans l'après-midi, la Secrétaire Générale a eu une séance de travail avec le député, Jacques Chagnon, Co-rapporteur de l'APF sur le thème du Sommet. L'entretien eu lieu en présence de Madame Pascale Langlois, Conseillère. Cette rencontre fait suite à la participation de la Secrétaire Générale à la réunion de la **commission éducation et culture** de l'APF en mars 2006 à Antananarivo. Les échanges s'inscrivent dans le cadre de la préparation du Sommet et sur la contribution de l'APF à ce Sommet.

A toutes les occasions, la Secrétaire Générale a tenu à présenter sa gratitude au gouvernement du Québec pour les efforts multiples déployés pour la redynamisation de la CONFEMEN.

Dans l'après-midi, la Secrétaire Générale a quitté Québec pour Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

❖ **Le Vendredi 28 Avril à Fredericton**

La Secrétaire Générale a été accueillie à l'aéroport par Monsieur James Thériault, Correspondant national de la CONFEMEN.

La Secrétaire Générale a eu un petit déjeuner de travail avec Monsieur Claude Williams, Ministre de l'Éducation en compagnie de Monsieur Roger Doucet, Sous-Ministre et de Monsieur James Thériault.

Les points abordés lors de cette séance ont porté sur le bilan des réalisations de la CONFEMEN et les perspectives de la 52^e session ministérielle et l'accueil de la 53^e session par le Nouveau-Brunswick.

La Secrétaire Générale a eu l'honneur d'être présentée au parlement par le Ministre de l'Education. Elle fut reçue par la suite au ministère des Relations intergouvernementales.

Au cours de cette audience, la Secrétaire Générale a échangé sur la préparation du Sommet de Bucarest ; il s'est dégagé une convergence du point de vue sur l'analyse de la thématique du Sommet à savoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

La Secrétaire Générale a visité le centre scolaire communautaire *Sainte Anne*, lieu de convergence pour la communauté francophone locale dans un milieu fortement anglophone. Elle a eu une séance de questions réponses avec les jeunes lycéens qui veulent en savoir beaucoup sur l'éducation et la jeunesse en Afrique.

La Secrétaire Générale a été informée sur certaines initiatives éducatives telles le « plan d'apprentissage de qualité », le projet action-recherche « l'école au cœur de la communauté » ou l'éducation à distance, ainsi que l'histoire de l'Acadie.

A Ottawa, à Québec et à Fredericton, la Secrétaire Générale a été rassurée du soutien des autorités pour le travail accompli au sein de la CONFEMEN.

❖ Du 27 mai au 2 juin 2006 à Niamey

A l'issue des travaux de la 52^e session ministérielle, la Secrétaire Générale a eu l'honneur d'être reçue en audience par leurs Excellences Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger et Monsieur Hama AMADOU, Premier Ministre, Chef du gouvernement.

A cette occasion, la Secrétaire Générale a présenté aux autorités du Niger le bilan de son premier mandat à la tête de la CONFEMEN et exprimé sa gratitude pour la bonne réussite de la 52^e session ministérielle et pour tout le soutien dont elle bénéficie. Les deux autorités ont à leur tour présenté leurs chaleureuses félicitations à Madame HIMA Adiza pour sa brillante réélection. Ils lui ont également exprimé toute leur fierté et leur satisfaction pour les efforts remarquables déployés au cours de son mandat et les succès engrangés par la CONFEMEN. Tous les membres du Secrétariat Technique Permanent ont été associés à ces félicitations.

La Secrétaire Générale a bénéficié des conseils des deux personnalités pour la poursuite de son travail à la CONFEMEN.

A l'issue de ces audiences, la Secrétaire Générale a été interrogée par les médias (radio, télévision et presse écrite) qui ont fait un large écho des contenus de ces entretiens et des perspectives de la CONFEMEN.

❖ Du 7 au 11 juin 2006 à Paris

➤ A l'OIF

La Secrétaire Générale a été reçue en audience par son Excellence Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Les échanges ont porté essentiellement sur l'éducation en Francophonie dans la perspective du Sommet de

Bucarest. La Secrétaire Générale a reçu les félicitations du Président Abdou Diouf suite à sa réélection lors de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN.

Le Secrétaire Général a pris l'engagement d'appuyer la CONFEMEN dans sa requête auprès du gouvernement du Sénégal pour de nouveaux locaux pour le Secrétariat technique permanent.

➤ Au Ministère des Affaires Etrangères de la France

Au Ministère des Affaires étrangères de la France, la Secrétaire Générale a été reçue par Monsieur J. C DEBERT en compagnie de Monsieur Christian Bellevue et Monsieur André Guyétant, tous deux Correspondants nationaux de la CONFEMEN.

Les échanges ont porté sur des sujets d'intérêt commun, notamment l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives à travers le travail accompli dans le cadre du PASEC, l'amélioration de la gouvernance des systèmes éducatifs et la mise en œuvre du cadre d'action sur la gestion scolaire ainsi que le renforcement des capacités en matière d'évaluation.

La Secrétaire Générale a réitéré ses remerciements et sa gratitude aux autorités des ministères des Affaires étrangères et de l'éducation nationale pour l'intérêt et les appuis multiformes qu'ils apportent à la CONFEMEN.

❖ Le 23 octobre 2006 à Bruxelles

Le 23 octobre 2006, Mme HIMA Adiza a eu des entretiens fructueux avec des responsables des deux ministères en charge de l'éducation de la Communauté française de Belgique. Ils ont ainsi fait le point sur les grandes réalisations de la CONFEMEN et échangé sur des questions d'intérêt commun, notamment l'enseignement secondaire, les langues nationales, les relations entre la CONFEMEN et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les résultats du XI^e Sommet, ainsi que la mise à disposition d'un spécialiste en éducation par la Communauté française de Belgique. Elle a pris part à une réunion d'échanges sur « les compétences de base en éducation » avec les représentants de la commission de l'Union européenne et de la délégation de la Communauté française de Belgique auprès de l'Union européenne.

❖ Du 26 au 27 octobre 2006 à Québec

En marge de la session de perfectionnement organisée par Education internationale du 26 au 27 octobre 2006 et à laquelle elle a pris part à titre de conférencière, Mme HIMA Adiza a rencontré le sous-ministre associé, responsable de l'application de la politique linguistique, Monsieur Guy DUMAS. Cette rencontre a porté sur le colloque international sur les variations du français dans le monde ainsi que sur la première réunion préparatoire du Comité scientifique dont Mme Hima est membre. Elle a également été reçue par le sous-ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec, Monsieur Michel BOIVIN avec lequel elle a fait le point sur les dernières réalisations de la CONFEMEN, les perspectives, relativement aux options de l'évaluation des systèmes éducatifs et de la gestion scolaire, ainsi que les partenariats développés par la CONFEMEN.

❖ Le 03 novembre 2006 à Niamey

Le 03 novembre 2006, Mme HIMA a été reçue à Niamey par le Ministre de l'Éducation de base et de l'alphabétisation et nouveau Président en exercice de la CONFEMEN, Monsieur Ousmane SAMBA MAMADOU. Avec lui, Mme HIMA Adiza a fait le tour d'horizon des principaux dossiers, notamment la situation budgétaire, la réunion des Correspondantes et

Correspondants nationaux membres du Bureau (Mbodiène, du 13 au 17 novembre 2006), les évaluations diagnostiques du PASEC, la préparation du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, les réunions de l'intersession qui auront lieu en 2007 à Lomé (Togo) ainsi que la 53^e session ministérielle qui se tiendra au Nouveau-Brunswick (Canada), en 2008.

❖ **Le 25 novembre 2006 à Dakar**

Le 25 novembre 2006, Mme HIMA Adiza a été reçue en audience par le Ministre sénégalais de l'Alphabétisation, des Langues nationales et de la Francophonie, Monsieur Diégane SENE. Lors de cette rencontre, elle a évoqué la question de l'exiguïté des locaux qui servent actuellement de siège à la CONFEMEN, de la réouverture de l'accord de siège et de la mise à disposition par le Sénégal d'un spécialiste en communication. Elle a notamment exprimé le vœu ardent de la CONFEMEN de bénéficier dans les meilleurs délais de locaux appropriés.

IV.3.2 Les entrevues

❖ ***Avec les médias sénégalais et internationaux accrédités à Dakar en mars 2006***

A l'occasion de la publication de l'ouvrage « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? », Mme HIMA Adiza, assisté de Messieurs Pierre VARLY, Conseiller technique au PASEC et de Jean Marc BERNARD, co-auteur de l'ouvrage, a animé une conférence de presse au cours de laquelle elle a présenté et expliqué cette ultime contribution de la CONFEMEN à la réflexion de la communauté éducative mondiale sur l'éducation.

❖ ***Avec les médias malgaches en avril 2006***

En avril 2006, à travers les médias malgaches (radio, télé, presse écrite) lors des Assises francophones de la gestion scolaire tenues à Antananarivo (Madagascar, du 04 au 08 avril 2006). Mme HIMA a informé l'opinion nationale malgache et internationale de l'intérêt de ces Assises pour l'avenir des systèmes éducatifs francophones.

❖ ***Avec RFI et AFRICA N° 1 en avril 2006***

En avril 2006, outre les reportages à travers lesquels ces deux médias internationaux ont régulièrement rendu compte du déroulement des travaux, RFI a fait des Assises francophones de la gestion scolaire le thème de l'émission « Ecole des savoirs » d'Emmanuel BASTIDE d'avril 2006. Quant à AFRICA N° 1, elle a consacré à Mme HIMA une interview exclusive au cours de laquelle la Secrétaire Générale a largement expliqué la problématique et les enjeux liés à cette thématique.

❖ ***Avec Vision francophone, AFRICA N° 1 et Le Soleil en mai 2006***

En mai 2006, au lendemain des Assises francophones de la gestion scolaire, avec Vision francophone (Bimensuel ouest africain d'informations), Le Soleil (quotidien gouvernemental sénégalais) et de AFRICA N° 1, Mme HIMA est revenue sur les grands axes des Assises francophones de la gestion scolaire. Elle a indiqué que le projet de Cadre d'action qui sera soumis à l'approbation des ministres de l'éducation en juin 2006 à Niamey, est un tableau de bord, un référentiel dans la gestion des systèmes éducatifs pour tous les acteurs de l'Education. Elle a aussi affirmé que le pari de la scolarisation universelle est en train d'être gagné, à travers l'amélioration des indicateurs de taux brut de scolarisation, mais que le pari de la qualité demeure.

❖ ***Avec l'ORTN (Radio Télévision du Niger), le Sahel et Sahel-Dimanche (journaux gouvernementaux), les radios et journaux privés du Niger, ainsi que la presse internationale accréditée à Niamey (AFRICA N° 1, RFI, PANA, BBC, etc.) en mai-juin 2006.***

Outre les publiereportages sur les grandes thématiques à l'ordre du jour de la 52^e session ministérielle de Niamey, le Président en exercice, l'Honorable Darembeer Gokhool et son homologue nigérien, ministre de l'éducation de base et de l'alphabétisation, Monsieur Harouna Hamani, ont été les invités de marque de l'émission très suivie « L'invité du journal ». Mme HIMA a accordé à Télé-sahel un entretien dans lequel elle a expliqué à l'opinion nationale nigérienne et internationale la problématique et les enjeux de la gestion scolaire, thème de la 52^e session ministérielle. C'est dans cette même logique qu'elle s'est entretenue avec les reporters du Sahel et de Sahel-Dimanche (quotidien et hebdomadaire gouvernementaux).

A la sortie de l'audience que le Président de la République, son Excellence Mamadou TANJA, lui a accordée suite à sa brillante réélection, Mme HIMA a rencontré la presse nationale à qui elle a livré la quintessence de son entretien avec le Président nigérien. Elle a notamment indiqué avoir d'abord adressé les remerciements de la CONFEMEN au Niger, à ses autorités et à son peuple et rendu compte au Président TANJA des résultats de la 52^e session ministérielle. Elle a ensuite échangé avec Son Excellence sur les perspectives à venir, en particulier le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie de Bucarest (Roumanie) dont le thème retenu est « les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation ».

❖ ***Avec Le Soleil en septembre 2006***

En septembre 2006, avec Le Soleil, quotidien (gouvernemental sénégalais), au lendemain de la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN. Au cours de l'entretien qu'elle a accordé à Monsieur Daouda MANE, Mme HIMA a non seulement informé l'opinion sénégalaise et internationale des résultats de la ministérielle de Niamey, mais aussi fait le tour d'horizon des questions d'actualité, en l'occurrence les thématiques de la gestion et de la qualité de l'éducation de base.

❖ ***Avec les médias sénégalais et la presse internationale en octobre 2006***

En octobre 2006 avec les médias sénégalais et la presse internationale en conférence de presse sur la publication de l'ouvrage « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? ». Avec Messieurs Pierre VARLY, conseiller technique et Jean-Marc BERNARD, co-auteur de l'ouvrage, Mme HIMA a présenté dans les grands axes, la problématique du redoublement dans le cycle scolaire africain, particulièrement en Afrique francophone. Elle a notamment indiqué que contrairement à l'opinion répandue, des études conduites par le PASEC dans plusieurs pays africains, montrent que le redoublement est en réalité un frein au développement de la scolarisation.

❖ ***Avec la Radio Télévision du Sénégal, les journaux et radios privés du Sénégal en novembre 2006***

En novembre 2006, avec la RTS (Radio Télévision du Sénégal), les journaux et radios privés de Dakar lors de la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux membres du Bureau qui s'est tenue à Mbodiène, Mme HIMA a accordé une entrevue aux journalistes.

Dans l'entretien qu'elle a accordé à la presse, Mme HIMA a parlé de l'Education pour tous, de ses objectifs, mais surtout de la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies. Dans cette optique, Mme HIMA a rappelé le Plan d'action pour la seconde Décennie de l'éducation en Afrique, adopté lors de la réunion des ministres de l'éducation de l'union africaine en septembre 2006 à Maputo (Mozambique).

❖ Avec la RTS, Le Soleil et les journaux privés du Sénégal lors de l'atelier régional PASEC de Dakar, en décembre 2006.

Mme HIMA a rappelé les objectifs de l'atelier tout en précisant l'intérêt qu'accorde la CONFEMEN à la tenue de cet atelier régional. « L'absence de dispositif technique, institutionnel et politique d'évaluation dans la plupart des pays membres de la CONFEMEN constitue, dit-elle, un problème majeur dans l'analyse des rendements scolaires ; c'est pourquoi, conclue-t-elle, il faut renforcer les capacités des équipes nationales ».

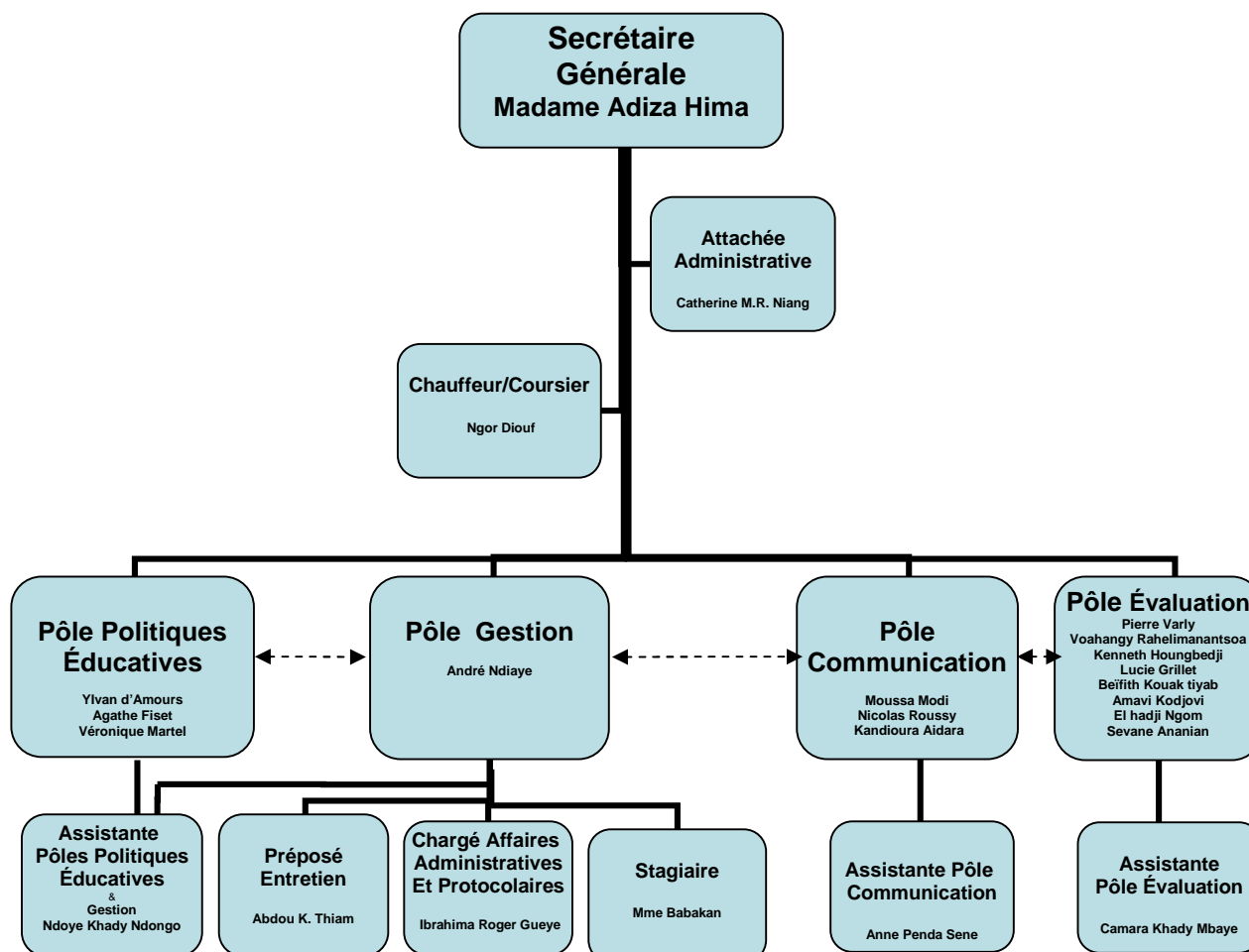
V. LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

V.1 Vers une dynamique interne toujours plus riche

Les résultats ainsi enregistrés en 2006, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance de la CONFEMEN, sont la résultante de l'esprit d'équipe qui a toujours animé les membres du Secrétariat Technique Permanent. Ils traduisent, mieux que tout autre discours, la dynamique interne qui règne au STP ; la volonté partagée de privilégier le travail d'équipe, en allant toujours au delà des clivages, au demeurant virtuels, des pôles qui composent le STP. Une telle tendance est non seulement à encourager, mais aussi à soutenir et à promouvoir. C'est dans cette perspective que bien des actions ont été initiées, en l'occurrence la constitution d'un pôle Communication unique. Le cadre logique du programme d'activités 2007 annonce une année prometteuse. Déjà plusieurs stratégies, notamment l'institution de réunions interpôles, sont prévues pour favoriser davantage le renforcement de cette dynamique et ainsi assurer des actions toujours plus efficaces et porteuses.

V.2 Les acteurs de mise en œuvre du programme

V.2.1 Au niveau du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN



V.2.2 Au niveau des Etats et gouvernements membres

Outre les membres du STP, d'autres acteurs ont joué un rôle prépondérant dans l'atteinte des résultats ainsi enregistrés. En effet, ce programme n'a pu être exécuté qu'avec :

- la contribution personnelle et précieuse des Ministres en charge de l'éducation des Etats et gouvernements membres ;
- le dévouement et la disponibilité constants des Correspondantes et Correspondants nationaux ;
- le soutien et l'implication des équipes nationales PASEC ;
- le professionnalisme et la rigueur du Comité scientifique.

V.2.3 Au niveau des partenaires de la CONFEMEN

Enfin, il y a lieu de noter tous les partenaires dont il faut saluer la qualité des relations avec la CONFEMEN et la contribution notable à la réalisation des programmes exécutés. La CONFEMEN leur adresse ses sincères remerciements.

SIGLES UTILISEES

AFIDES :	Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
ADEA :	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AGEPA :	Amélioration de la gestion de l'éducation dans les pays africains
AIMF :	Association internationale des maires francophones
APF :	Association des parlementaires francophones
AUF :	Agence universitaire francophone
ACDI :	Agence canadienne pour le développement international
AFD :	Agence française de développement
BID :	Banque islamique de développement
BBC :	British Broadcasting Corporation
BM :	Banque mondiale
CN :	Correspondant national
CS :	Comité scientifique
CT :	Conseiller technique
CESE :	Comparative Educative Society in Europe
CIEFFA :	Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique
CONFEMEN :	Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le Français en partage
CSFEF :	Comité syndical francophone
EPT :	Education pour tous
FAPE :	Fédération africaine des parents d'élèves et d'étudiants
FORIENF :	Forum international de l'éducation non formelle

GTASE :	Groupe de travail sur l'analyse des systèmes éducatifs
HCF :	Haut Conseil de la Francophonie
IEA :	Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires
MDCEBS :	Ministère délégué chargé de l'éducation de base et du secondaire
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
OING :	Organisation internationale non gouvernementale
ONG :	Organisation non gouvernementale
ORTN :	Office de radio télévision du Niger
PANA :	Agence panafricaine de presse
PASEC :	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PIRLS:	Progress international reading literacy study
PREAL :	Promocion de la Reforma Education en America Latina
RECEDE :	Réseau des centres de documentation spécialisés en éducation
RFI :	Radio France internationale
RTS :	Radio télévision du Sénégal
SACMEQ :	Southern African Consortium for Monitoring Education Quality
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
TIMSS:	Trends in International Mathematics and Science Study
TTISSA :	Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne
STP :	Secrétariat Technique Permanent
UA :	Union africaine
UE :	Union européenne
UCAD :	Université Cheick Anta DIOP de Dakar
UNESCO :	Organisation internationale pour la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WAEC : West African Examination Council